



www.chirec.be

CHARTRE DES PATIENTS EN HÉMODIALYSE

CHIREC – SITE S^{TE}-ANNE S^T-REMI

Vous avez choisi d'être pris en charge par un hôpital du CHIREC.
Nous vous remercions de votre confiance.

Cette chartre des patients a pour but de vous donner toutes les informations utiles à votre prise en charge dans les meilleures conditions au sein du service de dialyse et à fixer le cadre dans lequel ces soins seront dispensés.

Dans le service d'autodialyse, il y a plusieurs intervenants (médecins, infirmiers, assistantes sociales, chauffeurs, aides administratives, diététiciennes...). Tous sont au service de la qualité des soins, faisant de leur mieux pour prendre en charge les personnes dialysées.

Cependant, cette équipe ne peut donner toute son efficacité qu'avec votre participation et votre bonne volonté. Cette prise en charge commence par le dialogue et le respect mutuel.

NOUS VOUS ACCUEILLONS DANS LE SERVICE ET NOUS ENGAGEONS À :

- ★ Veiller à la qualité des soins : par les moyens techniques modernes et performants, du personnel formé et qualifié, le respect des protocoles et la sécurité dans les soins.
- ★ Créer une relation soignant-soigné humaine et empathique, à l'écoute de vos demandes, propositions, remarques et ressentis.
- ★ Protéger et respecter votre personne, votre intimité et votre vie privée, par le respect du secret professionnel.
- ★ Prendre en considération votre situation personnelle sociale, familiale, vos convictions religieuses et culturelles et/ou toute particularité individuelle.
- ★ Vous donner toutes les informations sur votre état de santé, votre traitement, et leurs risques et vous aider à les comprendre pour y faire face du mieux possible.
- ★ Prendre en charge votre douleur physique et psychologique.
- ★ Respecter vos décisions ainsi que celles de votre famille quand aux choix thérapeutiques, en nous assurant de la bonne compréhension des informations dans un délai suffisant de réflexion.
- ★ Vous mettre en contact avec un médiateur si besoin.

D'AUTRE PART, VOUS VOUS ENGAGEZ À :

- ★ Respecter les horaires et durées de séances de dialyse :
 - > Dès 7h pour la séance du matin.
 - > Dès 12h pour la séance de l'après-midi.

- ✦ Nous avertir de tout retard ou absence dans les plus brefs délais, du départ et retour lors des vacances.
- ✦ Attendre que le personnel vous pèse ou soit présent pour vérifier votre poids.
- ✦ Signaler tout événement qui pourrait interférer dans votre traitement.
- ✦ Prendre, par vos propres moyens, les rendez-vous de suivi médical autre que pour la dialyse.
- ✦ Prendre les mesures adéquates pour la mutuelle et les chauffeurs en cas d'absences et départ en vacances.
- ✦ Respecter le personnel soignant, son travail, le matériel et les locaux.
- ✦ Respecter les autres patients par votre langage et votre comportement.
- ✦ Éviter de photographier ou de filmer les patients ou soignants sans autorisation.
- ✦ Utiliser de façon modérée votre téléphone portable et à le mettre sur «silence».
- ✦ Avoir une bonne hygiène corporelle et une tenue vestimentaire adaptée à vos soins (fistule ou cathéter).
- ✦ Demander à vos chauffeurs de rester dans la salle d'attente pour vous attendre car la salle de soins est réservée aux patients et au personnel.
- ✦ Vous munir de votre matériel lors de votre installation (casque, couverture, coussin...)

VEUILLEZ ÉGALEMENT :

- ✦ Préparer vos demandes (médicaments, informations...) lors du passage du médecin.
- ✦ Vous référer, pour toutes autres demandes, à l'infirmière référente du jour (celle qui vous a branché).

L'équipe d'autodialyse qui vous accueille joyeusement chaque jour et souhaite que vos soins soient les plus qualitatifs possible.

Brigitte DUMONT
Infirmière en Chef

Dr Charlotte VAN NOTEN
Médecin-Chef de Service

Fait à Bruxelles le

Signature du patient

Signature du service